



## AMILTON PREMIUM EUROPE



ISIN : FR0010687749 (R) - FR0012830933 (I)

**Rapport Semestriel au 28 juin 2019**



## Informations concernant le Fonds

<b>SOCIETE DE GESTION</b>	<b>AMILTON ASSET MANAGEMENT</b> , société de gestion de portefeuille, agréée par l'AMF sous le numéro GP-95012 49, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris
<b>DEPOSITAIRE</b>	<b>CACEIS BANK</b> 1-3, Place Valhubert – 75013 Paris
<b>COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>	<b>PWC Audit</b> , représenté Frédéric Sellam 2-6, rue Vatismesnil – CS60003 F-92532 – Levallois Perret Cedex
<b>COMMERCIALISATEUR</b>	<b>AMILTON ASSET MANAGEMENT</b> 49, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris
<b>REGIME JURIDIQUE</b>	OPCVM soumis à la Directive 2009-65/CE
<b>FORME JURIDIQUE</b>	Fonds commun de placement de droit français
<b>DATE DE CREATION</b>	30 avril 1999
<b>CODE ISIN</b>	Part R : FR0010687749 - Part I FR0012830933
<b>OBJECTIF DE GESTION</b>	L'objectif de gestion du Fonds vise à surperformer l'indice de référence EURO STOXX Small NR (EUR), calculé dividendes nets réinvestis, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans
<b>INDICATEUR DE REFERENCE</b>	Indice EURO STOXX Small NR (EUR), dividendes nets réinvestis (code Bloomberg SCXT). La gestion du Fonds étant active et discrétionnaire, le Fonds n'a pas vocation à reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.
<b>SOUSCRIPTEURS CONCERNES ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR</b>	<p>L'OPCVM est ouvert à tous souscripteurs et plus particulièrement, aux investisseurs avertis sur les risques liés aux marchés actions.</p> <p>L'OPCVM s'adresse à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel Fonds présentant un risque élevé dû à l'investissement en actions. AMILTON PREMIUM peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.</p> <p>Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans AMILTON PREMIUM dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel et éventuellement professionnel, de ses besoins d'argent actuels et à 5 ans, mais également de son souhait de prendre ou non des risques sur les marchés actions. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du FCP.</p>



## DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE

5 ans minimum

## REGIME FISCAL

**Eligible aux P.E.A. et aux unités des contrats d'assurance-vie/capitalisation**

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ; les plus ou moins-values sont imposables entre les mains de ses porteurs de parts. Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de le FCP. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller, un professionnel.

## CARACTERISTIQUES DES PARTS

Code ISIN	Date de création	Souscripteurs concernés	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Minimum de souscription initiale
FR0010687749 (R)	30/04/1999	Tous souscripteurs	Capitalisation	Euro	1 part
FR0012830933 (I)	25/06/2015	Tous souscripteurs, principalement des investisseurs institutionnels et autres investisseurs définis-en (1)	Capitalisation	Euro	1 000 €

(1) La souscription de cette part est principalement réservée aux (i) investisseurs institutionnels (personne morale investissant tout ou partie de son actif en valeur mobilière de placement); (ii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire fournissant le service de conseil en investissement de manière indépendante conformément à la Directive MIF 2 ; (iii) investisseurs souscrivant via un intermédiaire financier sur la base d'un accord d'honoraires conclu entre l'investisseur et l'intermédiaire, mentionnant que l'intermédiaire est rémunéré exclusivement par l'investisseur ; (iv) investisseurs soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs (par exemple Grande-Bretagne et Pays-Bas) (v) sociétés fournissant le service de gestion de portefeuille pour le compte de tiers conformément à la Directive MIF 2.



## PROFIL DE RISQUE :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés

Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi. Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :

<b>RISQUE QUE LA PERFORMANCE NE SOIT PAS CONFORME A SES OBJECTIFS</b>	Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.
<b>RISQUE DE PERTE EN CAPITAL</b>	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.
<b>RISQUE LIE A LA GESTION DISCRETIONNAIRE</b>	Le style de gestion discrétionnaire du Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés, et la performance du Fonds dépend de la capacité du gérant à sélectionner un titre et à anticiper des mouvements sur celui-ci. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.
<b>RISQUE LIE AUX MARCHES DES ACTIONS</b>	Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative, dans le cas où l'exposition nette du Fonds aux marchés actions est positive.
<b>RISQUE LIE A LA DETENTION DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS</b>	Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.
<b>RISQUE DE TAUX</b>	Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.
<b>RISQUE DE CREDIT</b>	<p>Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans des obligations dont la notation pourra être inférieure à « Investment grade ».</p> <p>En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.</p>



#### RISQUE DE CONTREPARTIE

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis à vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### RISQUE LIE AUX MARCHES EMERGENTS

L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

#### RISQUE LIE A L'IMPACT DES TECHNIQUES TELLES QUE LES PRODUITS DERIVES

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

#### RISQUE DE CHANGE

Le risque de change lié à des devises hors Union Européenne est accessoire (10% max). La fluctuation des devises par rapport à l'euro ou aux devises de l'Union Européenne peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les porteurs de parts peuvent obtenir, sur simple demande, toutes informations concernant le Fonds auprès de la société de gestion. À ce titre, la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion aux horaires d'ouverture.

Le prospectus complet du Fonds et les derniers documents périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite adressée par le porteur auprès d'Amilton Asset Management - 49, avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris ou par courriel [contact-am@amilton.fr](mailto:contact-am@amilton.fr)



# Rapport de gestion

---

## 1. ORIENTATIONS DES PLACEMENTS

Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire. Elle n'est ni indicielle ni à référence indicielle. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence : la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance du Fonds peut s'éloigner durablement de cette référence.

Eligible au PEA, le Fonds est investi à hauteur de 75% de son actif net dans des actions de sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'Union Européenne.

Dans ce cadre, le Fonds est majoritairement investi dans des valeurs de petites et moyennes capitalisations (jusqu'à 10 milliards lors de l'investissement). Le Fonds pourra également sélectionner des grandes capitalisations et ce, jusqu'à 50% de l'actif net. La stratégie s'applique sans contrainte à priori d'allocation par zones géographiques ou secteurs d'activités ou type de valeurs. L'exposition aux marchés des actions, hors Union Européenne, reste accessoire (pays émergent y compris).

Le Fonds peut s'exposer jusqu'à 25% de son actif net sur des titres de taux en directs, ou via des OPC. Il s'agit, notamment, de créances négociables et instruments du marché monétaire, d'obligations publiques ou privées, à taux fixes, variables ou révisables, indexées, convertibles, de bons à moyen terme négociables, de BTAN, de BTF, d'EMTN, des ETN, des Billets de Trésorerie, des certificats de dépôts, des ECP des pays de l'Union Européenne.

Ces titres de taux sont émis par le secteur public ou privé selon les opportunités de marchés, de notation supérieure ou égale à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, selon l'échelle Standard & Poor's, par exemple, ou selon l'analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences mais procède à sa propre analyse de la qualité de crédit des titres envisagés.

Le Fonds peut être exposé, à hauteur de 100% au risque de change par l'acquisition de titres libellés dans des devises des pays de l'Union Européenne et à hauteur de 10% pour les devises des pays hors Union Européenne. La fluctuation des devises par rapport à l'euro ou aux devises de l'Union Européenne peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents) réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but de gérer les risques liés aux actions, aux taux et au change. Le gérant peut intervenir à titre d'exposition et/ou de couverture et uniquement à titre de couverture pour le change. Il peut intervenir sur des contrats futures et/ou options sur actions, sur taux ou sur indices (actions, taux et/ou change) ainsi que des contrats de change à terme.



## 2. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

### A. Environnement économique et boursier sur le semestre

Après le fort décrochage des marchés financiers au quatrième trimestre 2018 en raison de l'accumulation de sujets d'inquiétude (guerre commerciale, resserrement monétaire, craintes sur la croissance économique, situation politique en Italie, Brexit), les marchés ont rebondi en début d'année pour finir sur un premier semestre en forte hausse.

Les principales raisons de ce mouvement haussier ont été le revirement des Banques Centrales et en premier lieu la Réserve Fédérale, dont le Président Jérôme Powell a annoncé fin janvier qu'il pourrait marquer une pause dans le cycle de resserrement monétaire et faire preuve de souplesse dans l'ajustement de son bilan. La BCE, confrontée à un ralentissement économique marqué dans la zone Euro (notamment en Allemagne et en Italie), a annoncé en mars qu'elle maintiendrait ses taux directeurs sur des niveaux très faibles. Son Président Mario Draghi a assuré mi-juin que la BCE utiliserait tous les outils requis pour alimenter la croissance économique et l'inflation.

De plus, les résultats 2018, et du 1er trimestre 2019, des entreprises européennes et américaines ont été globalement de bonne facture.

Cependant dans un environnement économique incertain en raison de la persistance du conflit commercial sino-américain et des tensions politiques (Brexit, Iran, Turquie...), les investisseurs ont privilégié les valeurs de croissance visible (secteur du luxe, aéronautique et technologie) au détriment des compartiments cycliques et dans une moindre mesure des petites capitalisations. L'ensemble des indices actions mondiaux ont ainsi terminé le semestre en forte hausse avec une progression de +17,1% pour le CAC 40 et +15,7% pour l'Euro Stoxx 50. Dans ce contexte favorable aux actions, les moyennes capitalisations européennes progressent également fortement avec un Euro Stoxx Small NR en hausse de +16,1%.

### B. Politique de gestion

Pour réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement repose sur une gestion active et discrétionnaire. Aucune corrélation n'est recherchée avec l'indice de référence: la composition du portefeuille ne suit pas celle de l'indice et la performance du fonds peut s'éloigner durablement de cette référence. La stratégie s'applique sans contrainte à priori d'allocation par zone géographique ou secteur d'activité ou type de valeurs. L'exposition aux marchés des actions, hors Union Européenne, reste accessoire.

Dans un environnement de marché plus favorable aux actifs risqués mais qui doit faire face à des estimations de résultats encore trop élevées et un ralentissement économique en Europe, nous avons tout au long du semestre privilégié les valeurs de croissance à prix raisonnables, les valeurs immobilières qui offrent un rendement significatif et à titre plus marginal des valeurs cycliques qui intègrent déjà dans leurs valorisations un scénario de récession.



## C. Principaux mouvements

### ACHATS

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Ticker Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
EURO/GBP FUTURE JUN19	RPM9 Curncy	6 011 349.61 EUR
EURO/GBP FUTURE SEP19	RPU9 Curncy	5 244 866.17 EUR
EURO/CHF FUTURE JUN19	RFM9 Curncy	3 185 290.67 EUR
EURO/SEK FUTURE SEP19	RFU9 Curncy	3 166 258.52 EUR
EURO/SEK FUTURE JUN19	RFM9 Curncy	2 691 421.74 EUR

### VENTES

Nom de l'Instrument financier	Code ISIN ou Ticker Bloomberg	Montant global des mouvements sur la période
EURO/GBP FUTURE Jun19	RPM9 Curncy	6 210 685,35 EUR
EURO/CHF FUTURE Jun19	RFM9 Curncy	3 172 107,89 EUR
EUR/SEK FUTURE Jun19	KRPM9 Curncy	2 657 421,21 EUR
AMUNDI SERENITE PEA-IC	FR0010173237	2 227 840,40 EUR
EURO/GBP FUTURE Mar19	RPH9 Curncy	2 025 553,90 EUR

## 3. PERFORMANCES

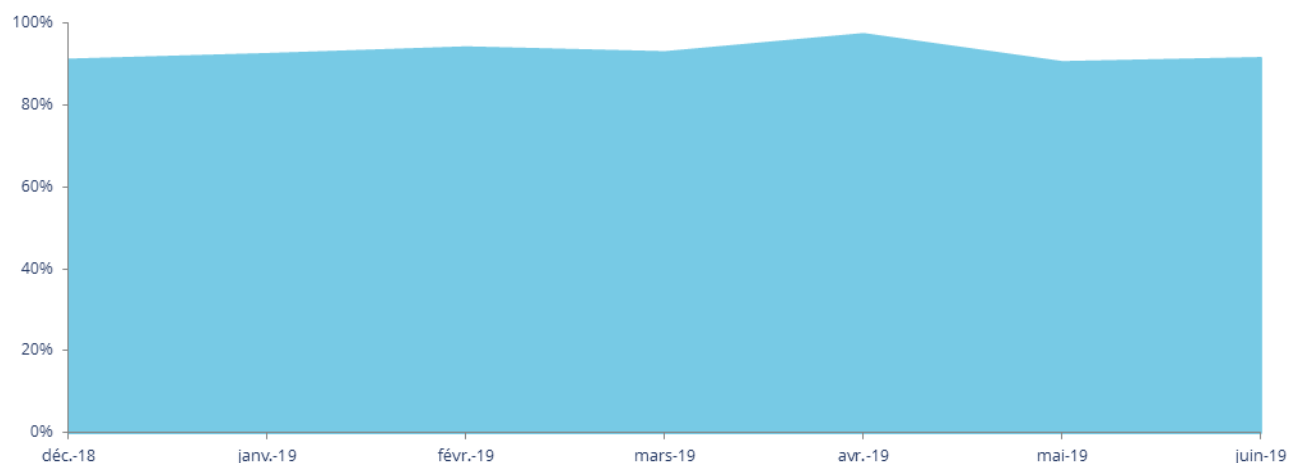
	28-juin-19		31-déc-18		Variation	
	R	I	R	I	R	I
Valeur Liquidative	197,650 €	15 657,180 €	169,79 €	13 383,77 €	16,41%	19,69%
Nombre de parts	131 506,3259	2 022,7650	119 738,6357	2 027,8551	9,83%	-0,25%
Actif net	25 993 364,55 €	31 670 808,36 €	20 330 579,97 €	27 140 346,26 €	27,85%	16,69%

Source AMILTON AM – CACEIS BANK – Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances





#### 4. EVOLUTION DES EXPOSITIONS NETTES



#### 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

##### Changes à terme

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
-	-

##### Dépôts de garantie

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	232 425.22 EUR

##### Instruments financiers dérivés

Date de valorisation : 28/06/2019

CONTREPARTIE	MONTANT (Devise du portefeuille : EUR)
CACEIS	11 441 940.17 EUR

#### 6. TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours du premier semestre 2019, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.



## 7. PERSPECTIVES

La forte hausse des marchés au premier semestre s'explique par la baisse excessive des marchés au quatrième trimestre et le revirement de la position des banques centrales et notamment celle de la FED. La poursuite du rebond dépendra de l'évolution des conditions macroéconomiques et de l'issue des discussions commerciales sino-américaines. Tant que persisteront les risques liés aux négociations commerciales en cours, nous continuons à privilégier une approche équilibrée de notre portefeuille entre valeurs de croissance visibles, valeurs de rendement et dans une moindre proportion des valeurs cycliques qui intègrent déjà un scénario de récession économique, que nous écartons pour 2019. La saison des publications des résultats semestriels qui entraîneront inévitablement des révisions à la baisse des estimations de résultats des sociétés industrielles sera l'occasion pour nous renforcer sur les valeurs cycliques les plus solides. Dans cet environnement très instable notre gestion sera toujours très agile en fonction de l'issue des questions clés pour le marché (avancées dans les discussions commerciales, évolution de la politique monétaire, perspectives économiques, Brexit ...) pour modifier si besoin de façon significative l'orientation de notre portefeuille afin de générer de l'alpha dans différents contextes de marchés. En raison d'un environnement monétaire très accommodant et de niveaux de valorisation normalisés, nous estimons cependant que le potentiel de baisse des marchés est limité.

## 8. EVENEMENTS INTERVENUS SUR L'OPC

Néant

## 9. POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités de gestion collective et pour le compte de tiers, AMILTON AM n'a pas un accès direct aux marchés et n'exécute pas elle-même les ordres résultant de ses décisions d'investissement ; la Société fait appel aux services d'intermédiaires.

Conformément à la réglementation, AMILTON AM a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des porteurs de parts lorsqu'elle transmet pour exécution des ordres auprès d'autres entités, résultant de ses décisions d'investissement.

AMILTON AM s'assure, donc, de sélectionner, avec soin, ses intermédiaires, de vérifier qu'ils disposent de mécanismes d'exécution d'ordres visant à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients et porteurs de parts et de les évaluer annuellement.

Les critères de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont, notamment, les suivants :

- la qualité de l'exécution des ordres,
- la rapidité de l'exécution des ordres,
- la probabilité de l'exécution des ordres,
- la taille et la nature des ordres,

Le coût total de la transaction reste néanmoins le critère prépondérant.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires d'AMILTON AM est accessible sur le site Internet de la Société ([www.amilton.fr](http://www.amilton.fr)).



## 10. POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES : N/A

## 11. POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La société de gestion AMILTON AM a élaboré une politique de droits de vote, mise à jour en tant que de besoin et qui présente les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

L'intégralité de la politique de droits de vote de la société est disponible sur le site internet [www.amilton.fr](http://www.amilton.fr).

AMILTON AM a retenu d'exercer ses droits de vote uniquement sur les actions françaises répondant à l'un des critères suivants :

- le seuil d'encours : l'OPC doit détenir une ligne de 4.000.000€ minimum,
- le seuil de détention : l'OPC doit détenir 5% minimum du capital de la société.

Pour information, la société de gestion n'a pas recours à la cession temporaire de titres.

Le cas échéant, AMILTON AM exerce ses droits de vote en tenant compte des recommandations émises par l'Association Française de Gestion (AFG).

Compte tenu de cette politique, aucun droit de vote n'a été exercé pendant le semestre.

## 12. FRAIS DE RETOCESSIONS ET D'INTERMEDIATION

### A. Commissions de Souscription/Rachat

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative × nombre de parts	2,00 % maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Néant	Néant



## B. Frais de Gestion

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux																								
Frais de gestion financière et administratifs externes à la société de gestion	Actif Net	<b>Part R : 2,25 % TTC maximum</b> <b>Part I : 1,10% TTC maximum</b>																								
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif Net	Non significatif																								
Commissions de mouvement	Prélèvement à chaque transaction	<u>Société de gestion</u> : Néant																								
		<u>Dépositaire</u> : Entre 0 et 80 €HT maximum																								
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Valeurs ESES</th> <th>Zone 1</th> <th>Zone 2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Opérations de Règlement/Livraison sur titres</td> <td>12,00 €</td> <td>30,00 €</td> <td>de 40 à 80 €</td> </tr> <tr> <td>Ordres de S/R</td> <td>10,00 €</td> <td>30,00 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>ESES</td> <td colspan="3">France - Belgique - Pays-Bas</td> </tr> <tr> <td>Zone 1</td> <td colspan="3">Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande Italie Luxembourg Autriche Portugal Finlande Norvège Suède Royaume uni Suisse Danemark Islande Nouvelle Zélande USA Japon Canada</td> </tr> <tr> <td>Zone 2</td> <td colspan="3">Australie Chine Hong Kong Inde Philippines Singapour Corée du Sud Taiwan Thaïlande</td> </tr> </tbody> </table>		Valeurs ESES	Zone 1	Zone 2	Opérations de Règlement/Livraison sur titres	12,00 €	30,00 €	de 40 à 80 €	Ordres de S/R	10,00 €	30,00 €		ESES	France - Belgique - Pays-Bas			Zone 1	Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande Italie Luxembourg Autriche Portugal Finlande Norvège Suède Royaume uni Suisse Danemark Islande Nouvelle Zélande USA Japon Canada			Zone 2	Australie Chine Hong Kong Inde Philippines Singapour Corée du Sud Taiwan Thaïlande		
			Valeurs ESES	Zone 1	Zone 2																					
Opérations de Règlement/Livraison sur titres	12,00 €	30,00 €	de 40 à 80 €																							
Ordres de S/R	10,00 €	30,00 €																								
ESES	France - Belgique - Pays-Bas																									
Zone 1	Allemagne, Grèce, Espagne, Irlande Italie Luxembourg Autriche Portugal Finlande Norvège Suède Royaume uni Suisse Danemark Islande Nouvelle Zélande USA Japon Canada																									
Zone 2	Australie Chine Hong Kong Inde Philippines Singapour Corée du Sud Taiwan Thaïlande																									
Commission de surperformance	Actif Net	<b>18% TTC maximum de la performance annuelle nette de frais du Fonds par rapport à son indice de référence (EURO STOXX Small NR), dividendes nets réinvestis</b> Les rachats survenus sur la période de calcul donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Les frais de gestion variables non liés aux rachats sont provisionnés à chaque valeur liquidative et prélevés annuellement à la fin de la période de référence.																								

## 13. CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE – Art. 173 de la LTECV

Le critère Environnemental désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement. Le critère Social/Sociétal désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur ses parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivités locales, salariés...), en référence à des valeurs universelles (droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...). Le critère « Gouvernance » désigne l'ensemble des processus et organisations internes de l'entreprise qui influent sur la manière dont elle est dirigée, administrée et contrôlée. Il inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.

L'équipe de gestion s'emploie à sélectionner, de manière rigoureuse, les composants de l'actif des OPC, cependant **la prise en compte simultanément des critères relatifs au respect des objectifs ESG n'a été pas retenue.**

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) au niveau de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet [www.amilton.fr](http://www.amilton.fr)



## 14. METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le calcul de risque global s'effectue selon la méthode de l'engagement.

## 15. POLITIQUE DE REMUNERATION

Amilton AM a mis en place une Politique de rémunération conforme aux grands principes définis dans les Directives dites AIFM et OPCVM V, en adoptant l'ensemble des mesures prévues.

Cette Politique promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas de prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque et les documents règlementaires qui régissent chacun des fonds gérés par la Société.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle a été déterminée en respectant les principes généraux suivants :

- Alignement des objectifs individuels des collaborateurs sur (i) l'intérêt des clients/investisseurs/OPC, (ii) la stratégie et les intérêts à long terme de la Société ;
- Interdiction de tout mode de rémunération susceptible de créer des risques excessifs pour la Société ;
- Intégration d'un mécanisme d'ajustement tenant compte des risques courants et futurs pertinents dans la mesure de performance utilisée pour le calcul de la composante variable de la rémunération ;
- Prône une gestion saine et efficace du risque ;
- N'encourage pas la prise de risque ;
- Vise à être en adéquation avec les mesures visant à éviter les conflits d'intérêts ;
- Respecte l'équité et l'équilibre de traitement au sein de la Société.

**Sur l'exercice 2018**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Amilton AM à l'ensemble de son personnel (20 collaborateurs au 31/12/2018) s'est élevé à 2 221 K€.

Ce montant total se décompose comme suit :

- **Montant total des rémunérations fixes** : 1 999 K€ (26 collaborateurs), soit 89,99 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- **Montant total des rémunérations variables différées et non différées** : 222 K€ (13 collaborateurs), soit 10,01% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.
- Aucun intéressement aux plus-values n'a été versé directement par le Fonds. Aucun intéressement aux plus-values n'a été versé directement par le Fonds.

## 16. GESTION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES

Pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé Amilton AM dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- d'une part, de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité pour négligence professionnelle,
- d'autre part, d'une assurance responsabilité civile dans la limite de 5 000 000 euros avec une franchise de 50 000 euros.

Sur les trois dernières années, Amilton AM n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.



**ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Composition de l'actif au 28 juin 2019**

**AMILTON PREMIUM EUROPE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMILTON ASSET MANAGEMENT  
49, avenue Franklin Roosevelt  
75008 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMILTON PREMIUM EUROPE, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 28 juin 2019 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Amaury Couplez

.....  
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex*  
*T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

# **AMILTON PREMIUM EUROPE**

**COMPOSITION DE L'ACTIF**

**28/06/2019**

## INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CECONOMY AG	EUR	50 000	269 700,00	0,47
INSTONE REAL ESTATE GROUP AG	EUR	23 000	454 480,00	0,79
KION GROUP AG	EUR	7 000	388 080,00	0,67
METRO WHOLESALE & FOOD SPECI	EUR	35 000	562 625,00	0,98
NEMETSCHKE	EUR	6 000	317 700,00	0,55
ROCKET INTERNET AG	EUR	40 000	1 014 400,00	1,75
STROEER SE	EUR	7 588	501 187,40	0,87
VAQTEC AG	EUR	35 000	282 800,00	0,49
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 790 972,40</b>	<b>6,57</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AMS	CHF	10 000	344 666,10	0,60
CA IMMOBILIER ANLAGEN	EUR	24 000	775 200,00	1,34
VERBUND	EUR	10 000	460 000,00	0,80
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 579 866,10</b>	<b>2,74</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BARCO	EUR	4 000	740 800,00	1,28
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	26 000	1 248 000,00	2,17
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 988 800,00</b>	<b>3,45</b>
<b>DANEMARK</b>				
DEMANT A/S	DKK	11 238	307 312,88	0,53
ORSTED	DKK	5 000	380 242,91	0,67
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	1 630	366 024,67	0,63
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>1 053 580,46</b>	<b>1,83</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	25 000	813 500,00	1,41
PROSEGUR CASH SA	EUR	484 316	842 709,84	1,46
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 656 209,84</b>	<b>2,87</b>
<b>FINLANDE</b>				
HUHTAMAKI OY	EUR	17 500	632 800,00	1,10
METSO	EUR	25 000	863 750,00	1,50
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 496 550,00</b>	<b>2,60</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR FRANCE KLM	EUR	80 000	676 160,00	1,17
ALBIOMA	EUR	20 000	466 000,00	0,81
ALTEN	EUR	8 287	873 449,80	1,51
ARKEMA	EUR	4 500	368 010,00	0,64



## INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BIOMERIEUX	EUR	16 000	1 165 600,00	2,02
BOUYGUES	EUR	26 000	846 820,00	1,47
CARREFOUR	EUR	46 500	789 570,00	1,37
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	6 500	195 000,00	0,34
CGG SA	EUR	270 921	447 696,95	0,78
CHRISTIAN DIOR	EUR	1 200	553 200,00	0,96
EIFFAGE	EUR	15 000	1 304 100,00	2,26
EKINOPS	EUR	80 100	285 156,00	0,49
EURAZEO	EUR	10 000	613 000,00	1,06
GECINA NOMINATIVE	EUR	11 000	1 447 600,00	2,52
IMERYS EX IMETAL	EUR	20 000	932 400,00	1,62
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	6 077	106 347,50	0,18
LAGARDERE	EUR	20 000	458 000,00	0,79
MEDIAWAN ACT.ORD	EUR	64 833	740 392,86	1,28
ORPEA	EUR	8 000	848 800,00	1,47
REMY COINTREAU	EUR	3 528	447 350,40	0,78
REXEL	EUR	60 000	669 900,00	1,16
RUBIS	EUR	21 000	1 039 920,00	1,80
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 701	513 328,70	0,89
SEB	EUR	5 000	790 500,00	1,37
SMCP SA	EUR	14 443	214 334,12	0,37
SPIE SA	EUR	75 000	1 224 750,00	2,12
SR TELEPERFORMANCE	EUR	11 500	2 026 300,00	3,52
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	40 000	856 800,00	1,49
WENDEL	EUR	6 500	779 350,00	1,35
WORLDLINE SA	EUR	15 000	960 000,00	1,66
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>22 639 836,33</b>	<b>39,25</b>
<b>IRLANDE</b>				
TOTAL PRODUCE	EUR	279 498	408 067,08	0,71
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>408 067,08</b>	<b>0,71</b>
<b>ITALIE</b>				
AUTOGRILL	EUR	173 664	1 600 313,76	2,77
BASICNET	EUR	70 000	332 850,00	0,58
CAMPARI	EUR	50 000	430 750,00	0,75
ERG SPA	EUR	22 500	405 000,00	0,70
EXPERT SYSTEM SPA	EUR	39 536	143 515,68	0,25
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	60 000	517 800,00	0,90
INTERPUMP GROUP	EUR	16 000	432 960,00	0,75
PIAGGIO & C SPA	EUR	175 709	453 680,64	0,79

## INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PRYSMIAN SPA	EUR	34 000	617 100,00	1,06
SAIPEM	EUR	110 000	481 250,00	0,83
TINEXTA S.P.A.	EUR	22 414	294 968,24	0,51
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 710 188,32</b>	<b>9,89</b>
<b>NORVEGE</b>				
MOWI ASA	NOK	15 000	308 126,06	0,53
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	18 000	519 820,79	0,91
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>827 946,85</b>	<b>1,44</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	9 316	533 434,16	0,93
INTERXION HOLDING NV	USD	5 000	334 079,73	0,58
TKH GROUP	EUR	15 800	861 890,00	1,49
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 729 403,89</b>	<b>3,00</b>
<b>PORTUGAL</b>				
NOS	EUR	70 000	404 600,00	0,70
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>404 600,00</b>	<b>0,70</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
CONVATEC GROUP PLC	GBP	150 000	244 412,16	0,42
HOMESERVE PLC	GBP	79 000	1 047 977,20	1,82
SERCO GROUP	GBP	934 657	1 504 141,80	2,61
SOFTCAT PLC	GBP	60 000	651 430,49	1,13
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>3 447 961,65</b>	<b>5,98</b>
<b>SUEDE</b>				
ELEKTA AB	SEK	40 000	509 937,54	0,88
FASTIGHETS BALDER B	SEK	18 707	550 622,47	0,96
INWIDO	SEK	75 000	456 771,72	0,79
TELE2 AB	SEK	60 000	769 449,18	1,34
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>2 286 780,91</b>	<b>3,97</b>
<b>SUISSE</b>				
BELIMO HOLDING AG	CHF	140	756 518,21	1,31
COCACOLA HBC SA	GBP	42 500	1 411 600,36	2,45
TECAN GROUP NOM	CHF	7 000	1 596 253,43	2,77
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 764 372,00</b>	<b>6,53</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>52 785 135,83</b>	<b>91,53</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>52 785 135,83</b>	<b>91,53</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
ICE EUR/NOK 0919	NOK	6	-6 971,27	-0,01
NEW ICE EUR/SEK 0919	SEK	25	-42 293,68	-0,08

## INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RF EURCHF 0919	CHF	18	-24 316,66	-0,04
RP EURGBP 0919	GBP	42	23 028,89	0,04
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	-20 606,11	-23 028,73	-0,04
Appels de marges C.A.Indo en CHF	CHF	27 000	24 316,66	0,04
Appels de marges C.A.Indo en couronnr suédoise	SEK	446 875	42 293,68	0,08
Appels de marges C.A.Indo en NOK	NOK	67 687,5	6 971,27	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>50 552,88</b>	<b>0,09</b>
<b>Créances</b>			<b>2 107 842,64</b>	<b>3,66</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 549 501,92</b>	<b>-4,42</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 320 696,20</b>	<b>9,23</b>
<b>Actif net</b>			<b>57 664 172,91</b>	<b>100,00</b>
<b>AMILTON PREMIUM EUROPE R</b>	<b>EUR</b>	<b>131 506,3259</b>	<b>197,65</b>	
<b>AMILTON PREMIUM EUROPE I</b>	<b>EUR</b>	<b>2 022,7650</b>	<b>15 657,18</b>	

## HORS-BILAN AU 28/06/2019 EN EUR

	28/06/2019
<b>Opérations de couverture</b>	
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>	
<b>Contrats futures</b>	
ICE EUR/NOK 0919	752 471,81
NEW ICE EUR/SEK 0919	3 123 964,84
RF EURCHF 0919	2 247 061,74
RP EURGBP 0919	5 267 895,06
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>	
<b>Autres engagements</b>	
<b>Autres opérations</b>	
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>	
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>	
<b>Autres engagements</b>	

# **AMILTON PREMIUM EUROPE**

DOCUMENT D'INFORMATION PERIODIQUE AU 28/06/2019

## ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier.	52 785 135,83
b) Avoirs bancaires	5 353 534,64
c) Autres actifs détenus par l'OPC	2 204 453,14
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	60 343 123,61
e) Passif	-2 678 950,70
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	57 664 172,91

\* Les montants sont signés

## NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
AMILTON PREMIUM EUROPE R	C1	25 993 364,55	131 506,3259	197,65
AMILTON PREMIUM EUROPE I	C2	31 670 808,36	2 022,7650	15 657,18

## ELEMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<p>A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.</p> <p>Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.</p>	85,01	81,24
<p>C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.</p>	6,53	6,24
<p>D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.</p>	0,00	0,00
<p>E) Les autres actifs.</p>	0,00	0,00

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine



## RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Couronne danoise	DKK	1 053 580,46	1,83	1,75
Couronne norvegienne	NOK	827 946,85	1,44	1,37
Couronne suedoise	SEK	2 286 780,91	3,97	3,79
Dollar us	USD	334 079,73	0,58	0,55
Euro	EUR	40 725 748,13	70,63	67,49
Franc suisse	CHF	2 697 437,74	4,68	4,47
Livre sterling	GBP	4 859 562,01	8,43	8,05
TOTAL		52 785 135,83	91,54	87,47

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
France	39,26	37,52
Italie	9,90	9,46
Allemagne	6,57	6,28
Suisse	6,53	6,24
Royaume uni	5,98	5,71
Suede	3,97	3,79
Belgique	3,45	3,30
Pays-bas	3,00	2,87
Espagne	2,87	2,74
Autriche	2,74	2,62
Finlande	2,60	2,48
Danemark	1,83	1,75
Norvege	1,44	1,37
Irlande	0,71	0,68
Portugal	0,70	0,67
TOTAL	91,54	87,47

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
<b>Organismes de placement collectif</b>		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Autres Actifs</b>		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

\* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

\*\* Se reporter au d) de l'état du patrimoine

## MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PERIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	138 760 178,82	139 348 747,71
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	9 081 004,43	7 473 181,01
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R. 214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	0,00	2 227 840,40

## **DISTRIBUTION EN COURS DE PERIODE**

Aucun dividende ou acompte n'a été distribué sur la période.

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CECONOMY AG	EUR	50 000	269 700,00	0,47
INSTONE REAL ESTATE GROUP AG	EUR	23 000	454 480,00	0,79
KION GROUP AG	EUR	7 000	388 080,00	0,67
METRO WHOLESALE & FOOD SPECI	EUR	35 000	562 625,00	0,98
NEMETSCHEK	EUR	6 000	317 700,00	0,55
ROCKET INTERNET AG	EUR	40 000	1 014 400,00	1,75
STROEER SE	EUR	7 588	501 187,40	0,87
VAQTEC AG	EUR	35 000	282 800,00	0,49
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>3 790 972,40</b>	<b>6,57</b>
<b>AUTRICHE</b>				
AMS	CHF	10 000	344 666,10	0,60
CA IMMOBILIER ANLAGEN	EUR	24 000	775 200,00	1,34
VERBUND	EUR	10 000	460 000,00	0,80
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 579 866,10</b>	<b>2,74</b>
<b>BELGIQUE</b>				
BARCO	EUR	4 000	740 800,00	1,28
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	26 000	1 248 000,00	2,17
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 988 800,00</b>	<b>3,45</b>
<b>DANEMARK</b>				
DEMANT A/S	DKK	11 238	307 312,88	0,53
ORSTED	DKK	5 000	380 242,91	0,67
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	1 630	366 024,67	0,63
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>1 053 580,46</b>	<b>1,83</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	25 000	813 500,00	1,41
PROSEGUR CASH SA	EUR	484 316	842 709,84	1,46
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 656 209,84</b>	<b>2,87</b>
<b>FINLANDE</b>				
HUHTAMAKI OY	EUR	17 500	632 800,00	1,10
METSO	EUR	25 000	863 750,00	1,50
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>1 496 550,00</b>	<b>2,60</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR FRANCE KLM	EUR	80 000	676 160,00	1,17
ALBIOMA	EUR	20 000	466 000,00	0,81
ALTEN	EUR	8 287	873 449,80	1,51
ARKEMA	EUR	4 500	368 010,00	0,64

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR (Suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BIOMERIEUX	EUR	16 000	1 165 600,00	2,02
BOUYGUES	EUR	26 000	846 820,00	1,47
CARREFOUR	EUR	46 500	789 570,00	1,37
CASINO GUICHARD PERRACHON	EUR	6 500	195 000,00	0,34
CGG SA	EUR	270 921	447 696,95	0,78
CHRISTIAN DIOR	EUR	1 200	553 200,00	0,96
EIFFAGE	EUR	15 000	1 304 100,00	2,26
EKINOPS	EUR	80 100	285 156,00	0,49
EURAZEO	EUR	10 000	613 000,00	1,06
GECINA NOMINATIVE	EUR	11 000	1 447 600,00	2,52
IMERYS EX IMETAL	EUR	20 000	932 400,00	1,62
LA FRANCAISE DE LENERGIE	EUR	6 077	106 347,50	0,18
LAGARDERE	EUR	20 000	458 000,00	0,79
MEDIAWAN ACT.ORD	EUR	64 833	740 392,86	1,28
ORPEA	EUR	8 000	848 800,00	1,47
REMY COINTREAU	EUR	3 528	447 350,40	0,78
REXEL	EUR	60 000	669 900,00	1,16
RUBIS	EUR	21 000	1 039 920,00	1,80
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 701	513 328,70	0,89
SEB	EUR	5 000	790 500,00	1,37
SMCP SA	EUR	14 443	214 334,12	0,37
SPIE SA	EUR	75 000	1 224 750,00	2,12
SR TELEPERFORMANCE	EUR	11 500	2 026 300,00	3,52
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	40 000	856 800,00	1,49
WENDEL	EUR	6 500	779 350,00	1,35
WORLDLINE SA	EUR	15 000	960 000,00	1,66
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>22 639 836,33</b>	<b>39,25</b>
<b>IRLANDE</b>				
TOTAL PRODUCE	EUR	279 498	408 067,08	0,71
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>408 067,08</b>	<b>0,71</b>
<b>ITALIE</b>				
AUTOGRILL	EUR	173 664	1 600 313,76	2,77
BASICNET	EUR	70 000	332 850,00	0,58
CAMPARI	EUR	50 000	430 750,00	0,75
ERG SPA	EUR	22 500	405 000,00	0,70
EXPERT SYSTEM SPA	EUR	39 536	143 515,68	0,25
INFR WIRE ITAL SPA	EUR	60 000	517 800,00	0,90
INTERPUMP GROUP	EUR	16 000	432 960,00	0,75
PIAGGIO & C SPA	EUR	175 709	453 680,64	0,79

## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR (Suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PRYSMIAN SPA	EUR	34 000	617 100,00	1,06
SAIPEM	EUR	110 000	481 250,00	0,83
TINEXTA S.P.A.	EUR	22 414	294 968,24	0,51
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 710 188,32</b>	<b>9,89</b>
<b>NORVEGE</b>				
MOWI ASA	NOK	15 000	308 126,06	0,53
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	18 000	519 820,79	0,91
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>827 946,85</b>	<b>1,44</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	9 316	533 434,16	0,93
INTERXION HOLDING NV	USD	5 000	334 079,73	0,58
TKH GROUP	EUR	15 800	861 890,00	1,49
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>1 729 403,89</b>	<b>3,00</b>
<b>PORTUGAL</b>				
NOS	EUR	70 000	404 600,00	0,70
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>404 600,00</b>	<b>0,70</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
CONVATEC GROUP PLC	GBP	150 000	244 412,16	0,42
HOMESERVE PLC	GBP	79 000	1 047 977,20	1,82
SERCO GROUP	GBP	934 657	1 504 141,80	2,61
SOFTCAT PLC	GBP	60 000	651 430,49	1,13
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>3 447 961,65</b>	<b>5,98</b>
<b>SUEDE</b>				
ELEKTA AB	SEK	40 000	509 937,54	0,88
FASTIGHETS BALDER B	SEK	18 707	550 622,47	0,96
INWIDO	SEK	75 000	456 771,72	0,79
TELE2 AB	SEK	60 000	769 449,18	1,34
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>2 286 780,91</b>	<b>3,97</b>
<b>SUISSE</b>				
BELIMO HOLDING AG	CHF	140	756 518,21	1,31
COCACOLA HBC SA	GBP	42 500	1 411 600,36	2,45
TECAN GROUP NOM	CHF	7 000	1 596 253,43	2,77
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>3 764 372,00</b>	<b>6,53</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>52 785 135,83</b>	<b>91,53</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>52 785 135,83</b>	<b>91,53</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
ICE EUR/NOK 0919	NOK	6	-6 971,27	-0,01
NEW ICE EUR/SEK 0919	SEK	25	-42 293,68	-0,08



## PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE EN EUR (Suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RF EURCHF 0919	CHF	18	-24 316,66	-0,04
RP EURGBP 0919	GBP	42	23 028,89	0,04
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-50 552,72</b>	<b>-0,09</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	-20 606,11	-23 028,73	-0,04
Appels de marges C.A.Indo en CHF	CHF	27 000	24 316,66	0,04
Appels de marges C.A.Indo en couronnr suédoise	SEK	446 875	42 293,68	0,08
Appels de marges C.A.Indo en NOK	NOK	67 687,5	6 971,27	0,01
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>50 552,88</b>	<b>0,09</b>
<b>Créances</b>			<b>2 107 842,64</b>	<b>3,66</b>
<b>Dettes</b>			<b>-2 549 501,92</b>	<b>-4,42</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>5 320 696,20</b>	<b>9,23</b>
<b>Actif net</b>			<b>57 664 172,91</b>	<b>100,00</b>
<b>AMILTON PREMIUM EUROPE R</b>	<b>EUR</b>	<b>131 506,3259</b>	<b>197,65</b>	
<b>AMILTON PREMIUM EUROPE I</b>	<b>EUR</b>	<b>2 022,7650</b>	<b>15 657,18</b>	